

Mesdames et messieurs,

je suis ravi de me retrouver parmi vous cet après midi à Etroeungt pour ce moment que je sais important pour la commune, pour les lecteurs, pour les auteurs – plus largement pour l'ensemble des acteurs de la filière, j'y reviendrai - et pour le représentant du ministre de la culture que je suis.

Je tiens tout d'abord à remercier tout particulièrement ceux qui ont rendu possible cette 21ème édition, les organisateurs et leurs partenaires.

C'est important pour moi en tant que DRAC de me retrouver parmi vous, notamment parce que rien ne remplace la rencontre avec les acteurs. C'est le meilleur moyen d'appréhender les changements qui affectent le secteur - à la faveur notamment du fait numérique - et cela permet d'adapter les orientations des politiques publiques, de les décliner en fonction des territoires dont on saisit mieux les particularités.

C'est l'occasion pour moi de vous dire quelques mots sur ce secteur essentiel – cette politique du livre et de la lecture érigée en priorité par la ministre de la culture - à la lumière notamment de l'enquête réalisée en 2017 par le centre national du livre : les Français lisent autant qu'en 2015, c'est une bonne nouvelle. Deux tendances se dégagent de cette étude : une hausse des pratiques numériques, en ce qui concerne la lecture, les achats et la recommandation, et une diversification des lieux d'achat.

Loin des idées reçues, cette étude démontre également que les jeunes lisent ! Bien sûr pour l'école ou le travail (89%), mais aussi par goût personnel, pour leurs loisirs (78%). Ils lisent en moyenne six livres par trimestre, dont quatre dans le cadre de leurs loisirs. Ils consacrent environ trois heures par semaine à la lecture pour leurs loisirs.

Les jeunes aiment lire, ils le revendiquent à 77% !

Mais disons les choses, ce taux de lecture pour le loisir baisse fortement à l'âge de l'entrée au collège, du fait de la concurrence des autres activités, et du manque de temps qu'elle génère.

L'environnement familial continue également à jouer un rôle déterminant sur les pratiques de lecture : les jeunes qui sont les plus grands lecteurs et valorisent le plus la lecture sont ceux qui vivent dans un foyer où les parents sont également de grands lecteurs et leur ont raconté des histoires quand ils étaient petits ; où les parents contrôlent le plus leur usage d'Internet ; où le niveau d'étude et la catégorie socio-professionnelle sont les plus élevés ; où le nombre de livres au domicile est important...

Ce constat nous oblige bien entendu quant à l'orientation de la politique publique que nous devons conduire : plus d'actions en direction des jeunes dès le collège, plus d'actions d'éducation artistique et culturelle – la ministre vient de concrétiser cette priorité par l'augmentation substantielle des moyens qui seront déconcentrés dans les DRAC en 2018 – et chacun je pense se retrouvera dans les finalités générales que sont la préservation de la diversité de la création, la défense de la pluralité des expressions et le soutien à la diffusion la plus large des œuvres...

La mission confiée à Erik Orsenna par notre ministre en faveur de l'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques – qui fera étape dans notre région le 15 décembre à Arras – participe, chacun l'aura compris, à l'amélioration de l'accès aux livres pour tous, y compris en direction de ceux qui ne disposent pas d'une collection de livres à domicile.

A l'ensemble des jeunes lecteurs, je souhaite adresser un message particulier : nous vivons dans une société du savoir qui ne dit pas son nom. La société du numérique repose sur la collecte et le traitement des informations, des données, des traces toujours plus nombreuses que nous stockons sur le réseau. A tel point que face à cet océan de données, nous avons maintenant recours à des algorithmes puissants qui jour après jour deviennent plus performants et constituent ce qu'il convient dorénavant de désigner sous le terme d'intelligence artificielle. Quelle sera demain la place de l'intelligence humaine dans un tel monde ? Quelle sera demain votre place dans ce nouvel environnement ? S'il s'agit de rivaliser avec la puissance de calcul de ces machines, autant renoncer tout de suite, le cerveau humain a déjà perdu la bataille...

En revanche, ce dont les machines ne disposent pas, c'est de l'esprit critique, de l'intelligence émotionnelle, celle-là même qui se construit à travers ce que l'on appelait autrefois les humanités, autrement dit l'étude des sciences humaines, et au premier rang

desquelles figure la littérature. C'est la lecture la première arme et le seul bouclier face à tous les scénarios catastrophes imaginés en leur temps par Georges Orwell, Aldous Huxley ou encore Philippe K Dick et souvenons-nous du formalisable épilogue apporté par Ray Bradbury à son « Fahrenheit 451 » lorsque des hommes-livres deviennent le fer de lance d'une résistance organisée face à une dictature nourrie de technologie !

En ce sens, la mise en place d'un réseau de lecture par la communauté de communes du Sud Avesnois contribue utilement à renforcer la place et l'accès au livre et à la lecture, et je tiens à souligner tout l'intérêt de cette initiative. La DRAC sera à vos côtés pour la soutenir et la renforcer.

Et pour soutenir la lecture, nous avons besoin de préserver notre patrimoine littéraire bien sûr, mais nous avons aussi besoin de créations nouvelles, nous avons besoin avant tout d'auteurs, des auteurs nationaux, mais aussi des auteurs régionaux, et de l'ensemble d'une filière du livre solide afin de permettre la production et la diffusion de ces auteurs.

Le métier d'auteur recouvre – on le sait - des situations extrêmement diverses. On estime à plus de 55 000 le nombre des auteurs de livres en France, qu'il s'agisse des écrivains, des illustrateurs ou encore des traducteurs. Pour autant, seuls 2 500 d'entre eux environ vivent majoritairement des revenus des droits perçus au titre de la propriété littéraire et artistique. Les autres exercent une profession différente à titre principal.

Les auteurs de textes (écrivains, essayistes, poètes, auteurs de non-fiction) constituent l'immense majorité de la population totale des auteurs du livre (85 %), devant les traducteurs (6 %), les illustrateurs (4 %), les activités spécifiques du secteur de la bande dessinée (scénaristes 1 %, dessinateurs et coloristes 1 %), les graphistes et designers graphiques (1 %) et les adaptateurs (1 %).

Un constat cependant : il s'agit d'une population plutôt masculine et âgée, des hommes à 63 %, âgés de plus de 50 ans à 70 %...

Le domaine jeunesse est le plus féminisé (63 %), contrairement à celui de la bande dessinée (21 %) et au domaine scientifique et technique (20 %) ; Cette population d'auteurs est majoritairement francilienne (44 %), majoritairement propriétaire de son logement (76 %, affiliés 66 %) et vit dans des foyers à revenus plutôt élevés.

Je n'insisterai pas sur ce tableau statistique, chacun aura compris une fois encore l'importance de veiller à la diversité d'origine des auteurs, à leur rajeunissement, à leur féminisation... Il s'agit d'un enjeu de démocratisation : rien ne justifie ces écarts statistiques sinon une longue tradition nationale d'un écrit qui intimide et que l'on suppose réservé à quelques génies spontanés. Or, il n'en n'est rien : l'écriture est à la portée de tous ceux qui en acceptent l'apprentissage, à la portée de tous ceux qui en acceptent le principe de son partage. Et je tiens une fois encore à saluer tout l'intérêt des salons comme le vôtre qui mettent en lumière le travail des auteurs régionaux.

Enfin, un mot sur la filière, toute aussi indispensable.

Dans notre région des Hauts-de-France, nous bénéficions de la présence de 103 maisons d'édition, 72 librairies indépendantes, 82 librairies papeteries presse, 108 manifestations littéraires, 450 à 500 auteurs (dont 50 à 100 pour lesquels il s'agit de l'activité principale) qui contribuent tous au dynamisme du livre et de la lecture.

C'est bien, mais ce pourrait être mieux eu égard à la taille du territoire et au nombre de ses habitants. Ce pourrait être plus, sous réserve bien entendu que chacun y trouve l'espace nécessaire pour atteindre et préserver l'équilibre économique de son activité.

Je tiens également à saluer le dynamisme des associations professionnelles : l'association des éditeurs du Nord et du Pas-de-Calais, le RELI (Réseau des événementiels littéraire), l'association Libr'Aire qui ont ensemble fondé une plateforme interprofessionnelle du livre, le PIL Nord-Pas-de-Calais permettant notamment de structurer l'interprofession et de favoriser les synergies de projets dans la chaîne du livre.

Si au plan national, les deux premiers groupes d'édition totalisent aujourd'hui environ 35 % des ventes de livres et les douze premiers éditeurs près de 80 %, l'édition française se caractérise également par l'existence de très nombreux acteurs indépendants aux dimensions variables, dont la production contribue à la diversité de l'offre éditoriale.

On estime à près de 17 000 le nombre d'emplois salariés dans l'édition de livres. C'est important de le dire, c'est important que les jeunes en période d'orientation professionnelle le sache. C'est important pour la Région car, comme l'illustre l'étude que la DRAC a réalisé avec l'INSEE et que nous avons rendue publique la semaine dernière, des gisements

d'emplois existent dans le secteur de la culture.

Je veux également parler des imprimeurs. Le livre représente 8 à 9 % du chiffre d'affaires de la production d'imprimés. Un quart environ des entreprises de ce secteur (préresse, imprimerie, reliure) travaille pour l'édition, soit 300 sociétés de plus de dix salariés. Certaines imprimeries ont même dédié tout ou grande partie de leurs presses au livre.

Et je ne veux pas oublier la diffusion du livre qui regroupe l'ensemble des opérations destinées à faire connaître les ouvrages auprès des libraires et, plus généralement auprès de l'ensemble des revendeurs, la distribution du livre qui regroupe l'ensemble des tâches liées à la circulation physique des livres (le stockage, le transport...) et à la gestion des flux entre l'éditeur ou son diffuseur et le détaillant : traitement des commandes, facturation, recouvrement, traitement des retours...

Et surtout, je souhaite avoir une pensée toute particulière pour les libraires indépendants.

Si la place de la librairie dans le marché du livre demeure prépondérante, si sa valeur ajoutée du fait notamment de la haute qualification de ces professionnels est reconnue, sa situation financière demeure souvent fragile. La rentabilité des librairies est faible, le niveau des salaires y est peu élevé.

Grâce à leurs conseils et leurs sélections, celles-ci jouent un rôle prépondérant dans la diffusion du livre, la mise en avant de la diversité éditoriale ainsi que dans l'aménagement du territoire et l'animation culturelle : le maintien et le développement des librairies doit constituer une des priorités de la politique du livre. Et c'est pourquoi, compte tenu des difficultés conjoncturelles et structurelles que rencontrent ces libraires, notre ministre a annoncé des mesures renforcées en leur faveur et je serai attentif à leur déclinaison dans notre région. Une attention toute particulière sera ainsi accordée à la place des libraires indépendants dans le cadre du plan de revitalisation des espaces protégés et des centres-villes que le préfet de région vient d'annoncer mercredi dernier.

Mesdames et messieurs, comme le soulignait à juste titre notre ministre, une société est libre si elle est éclairée.

Vous connaissez l'attention qui sera portée aux problématiques de la filière du livre dans son ensemble – éditeurs, auteurs, libraires, et aussi bibliothèques – en insistant sur le fait qu'elle

s'agira avant tout de développer la lecture.

Les auteurs savent pouvoir compter sur la mobilisation de la ministre, et sur son intransigeance pour défendre le droit d'auteur face aux exceptions que certains cherchent à imposer, et face à ceux qui veulent en bénéficier sans bourse délier. Vous pouvez compter sur elle et sur ses services pour défendre les principes de régulation économiques que l'on sait déterminants pour le secteur du livre. Et je sais de mon côté pouvoir compter notamment sur la nouvelle agence du livre qui vient de s'installer à l'échelle de la région des Hauts-de-France par la fusion des deux anciens centres régionaux du livre et de la lecture, et dont je tiens à saluer la qualité du travail accompli.

Je souhaite également remercier le conseil départemental du Nord et son engagement en faveur du livre et de la lecture à travers notamment la politique portée par la médiathèque départementale.

Et souligner tout l'intérêt de son action en direction de la petite enfance : l'âge où tout se joue.

Enfin, pour conclure, en m'adressant plus particulièrement aux auteurs présents, je rappellerai cette citation de Jean-Paul Sartre que la ministre évoquait cet automne à Francfort : « De quelque façon que vous y soyez venu, quelles que soient les opinions que vous ayez professées, la littérature vous jette dans la bataille. Écrire, c'est une certaine façon de vouloir la liberté ; si vous avez commencé, de gré ou de force, vous êtes engagé ».

Je vous remercie.